



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 99940

Texte de la question

M. Claude Goasguen interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'étendue et l'examen des procédures de demande d'asile. Devant l'influence des migrations, beaucoup de gens s'interrogent sur la manière dont sont traitées les demandes d'asile et si les procédures conformes sont employées pour l'arrivée en France des migrants demandeurs. En effet, des témoignages semblent montrer une accélération des procédures qui rendrait *de facto* caducs tous les examens approfondis, pourtant nécessaires à l'instruction des dossiers. Il souhaiterait avoir un état des déplacements et des localisations opérés par les demandeurs d'asile après leur arrivée.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99940

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8474